

SERVICE D'ANIMATION SPIRITUELLE ET D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Projets-pilotes des écoles primaires

Particularités

Actions

- Un ensemble d'actions variées visant à tester différents aspects du service qui repose principalement sur deux éléments :
 - . l'esprit d'initiative et la créativité des participantes et des participants;
 - . le soutien du Ministère.
- Cet ensemble d'actions comprend, notamment, les éléments suivants :
 - . animation d'activités;
 - . préparation et évaluation de ces activités;
 - . rencontres de concertation avec des membres de l'équipe-école ou d'autres personnes.
- Les activités sont toute intervention avec des élèves individuellement ou en groupe. Un groupe peut être une classe, un comité ou un ensemble plus grand.

Les activités portent sur

- . la vie spirituelle;
 - . l'engagement communautaire;
 - . les liens entre ces deux volets;
 - . la relation d'aide.
- Les animatrices, de concert avec la direction de leurs écoles et les autres personnes concernées, déterminent le temps qu'elles consacrent au projet et ses modalités d'organisation.

Dossier d'expérimentation

- Les personnes qui participent au projet-pilote constituent un dossier personnel d'expérimentation et en transmettent copie à la coordonnatrice. Ce dossier est un ensemble de documents et d'idées susceptibles de les aider à effectuer leur expérimentation. Il comprend, notamment,
 - . la documentation remise durant la session (textes, grilles, etc.);
 - . les notes personnelles;
 - . les grandes lignes de leur projet (types d'activités, calendrier, destinataires, etc.);
 - . leur stratégie d'action (rencontres et démarches à faire, quoi, comment, quand, etc.).

Ce dossier doit être tenu à jour.